



La chronique apicole fait relâche et sera de retour le 7 octobre.

Bonnes vacances Martine !



Canadian Honey Council

CONTACT CCM

Par l'entremise de **Maggie Lamothe Boudreau**

Des chercheurs britanniques découvrent que les plantes de colza sont plus faibles lorsqu'elles ne sont pas pollinisées

Au Royaume-Uni, lorsque le colza connaît un manque de pollinisation, il alloue plus de ressources à la croissance et à la floraison des plantes, produisant des plantes moins robustes, selon de nouvelles recherches.

Le colza (variété canadienne : canola) est une culture importante aux usages multiples, comme l'huile végétale pour la consommation humaine et le biodiésel. Cependant, comme toutes les cultures florales, elle repose sur la pollinisation par les insectes pour augmenter la production de graines.

Des recherches menées en collaboration avec le SRUC par des chercheurs de l'Université d'Édimbourg ont révélé que les colzas compensent les déficits de pollinisation en produisant 32 % de fleurs en plus et en fleurissant en moyenne neuf jours de plus que les plantes bien pollinisées. Cela se traduit par des plantes plus hautes, moins structurellement denses et plus sensibles aux facteurs externes tels que le vent excessif. De plus, ils produisent moins de gousses et moins de graines par gousse.

L'étude a révélé que les déficits en pollen entraînaient une réduction de la nouaison de 60 % contre 78 % chez les plantes pollinisées, et produisaient 21 % moins de graines par gousse que les plantes pollinisées par les insectes et 14 % de graines en moins que les plantes pollinisées par le vent.

Source : Article de Meghan Sapp

APPEL À COMMANDITES

Journée d'échanges sur les bonnes pratiques en pollinisation

Dans le cadre de la Journée d'échanges sur les bonnes pratiques en pollinisation, organisée par le CRAAQ, le 14 décembre prochain à Drummondville, les AADQ invitent une entreprise apicole ou des entreprises apicoles à devenir commanditaire du cocktail de réseautage. La somme de 500 \$ est attendue et offrira à l'entreprise ou à l'ensemble des propriétaires de ruches participants (à raison d'une contribution minimale de 100 \$ par participant) une visibilité promotionnelle lors du cocktail, accompagnée de la mention « Fièvre membre des AADQ ». En outre, une mention promo pour le cocktail et les entreprises commanditaires sera publiée dans le bulletin des AADQ à quelques reprises.

Vous avez des questions ou désirez des précisions ? [Communiquez avec les AADQ](#) et indiquez-nous la meilleure façon de vous joindre (cellulaire ou courriel).

Message de la Financière agricole aux producteurs apicoles

Le taux de mortalité exceptionnellement élevé des colonies d'abeilles relevé en 2022 a causé d'importantes pertes financières chez plusieurs producteurs apicoles. Ces pertes rappellent l'importance d'adhérer à la protection Apiculture sous-groupe Abeilles contre la mortalité hivernale des abeilles. [Consultez les particularités pour 2023.](#)

Levée de toutes les restrictions à l'entrée liées à la COVID-19

Le 26 septembre, [le gouvernement du Canada a annoncé la levée](#), à compter du 1er octobre 2022, de toutes les restrictions à l'entrée liées à la COVID-19, ainsi que des exigences en matière de dépistage, de quarantaine et d'isolement pour toute personne entrant au Canada.

À compter du 1er octobre 2022, tous les voyageurs, peu importe leur citoyenneté, n'auront plus à :

- entrer des renseignements liés à la santé publique dans l'application ou le site Web ArriveCAN;
- fournir une preuve de vaccination;
- subir un test de dépistage avant ou à l'arrivée;
- se mettre en quarantaine ou à s'isoler en raison de la COVID-19;
- surveiller ou à signaler les signes ou les symptômes de COVID-19 qu'ils pourraient présenter à leur arrivée au Canada.

Transports Canada abroge également les exigences actuelles en matière de voyage. À compter du 1er octobre 2022, les voyageurs n'auront plus à :

- se soumettre à une vérification de leur état de santé lors de voyage par voie aérienne ou ferroviaire;
- porter un masque à bord des avions et des trains.

Même si l'obligation de porter un masque est levée, il est fortement recommandé à tous les voyageurs de porter un masque bien ajusté et de bonne qualité tout au long de leurs déplacements.

***Merci à Samuel Dagenais (AAC)** pour avoir relayé ces renseignements provenant de l'équipe du Programme des travailleurs étrangers temporaires d'Emploi et Développement social Canada.

DES TITRES ET DES LIENS

Des apiculteurs et des mielleries dans le rouge

Le Devoir

Le biocontrôle pour remplacer les pesticides : de la difficulté de changer les usages

La Conversation

Cap vers la biodiversité

Le journal de Chambly

« Un goût de miel » à découvrir

La Nouvelle Union

Abeilles: des apiculteurs vivent leur «pire année de récolte»

Le Journal de Québec

